

Réaménagement du centre-bourg : travaux en cours



Alors que le ballet-concert de tractopelles et autres marteaux-piqueurs bat son plein aux abords de la mairie, le projet de réaménagement du centre-bourg s'affine. L'îlot A3 évolue et se précise : esquisses, plans et maquettes seront présentés mercredi 16 mai, 20 h, lors d'une réunion publique, salle Christine Caron.

Concernant l'îlot B, la décision est prise : la salle de l'Amicale Laïque, actuellement située Place Yolande de Goulaine, sera remplacée par des logements sociaux. Pour les utilisateurs de ce lieu, une solution de relogement a été trouvée. En effet, la Municipalité va programmer la construction d'une salle associative sur le site de la Croix des Tailles. Ce nouveau bâtiment accueillera notamment les répétitions des sections Danse moderne créative et Théâtre. Les travaux débuteraient au plus tard début 2019 pour une livraison à suivre en juin. À noter que la Croix des Tailles fera l'objet d'autres travaux durant l'été : 2 des 3 courts de tennis extérieurs vont être rénovés. Ce lifting nécessaire au regard de leur vétusté (sol fissuré, revêtement usé) débutera le 26 juin pour une mise à disposition courant septembre.

Les premiers coups de pioche du réaménagement du centre-bourg ont donc été donnés lundi 5 mars. 1^{re} étape : la viabilisation (avec réhabilitation des réseaux actuels) des îlots A1 et A2 à proximité immédiate de la mairie, un chantier qui s'étendra durant 6 mois jusqu'à fin août.

Pendant la réalisation des travaux, la circulation est interrompue de part et d'autre du rond-point d'accès à la mairie, rues des Épinettes et Victor Hugo. 2 déviations sont mises en place :

- pour les véhicules légers et les camions de moins de 3,5 tonnes, via les rues du Sablais, de Bretagne puis des Forges ;
- pour les poids lourds (> 3,5 T) via la route du Loroux-Bottereau, la Bonodière et la Bellaudière.

En ce qui concerne le stationnement, une nouvelle organisation est proposée :

- les 3 parkings situés à proximité de la mairie et de l'école de la Châtaigneraie sont fermés ;
- la zone bleue est étendue à la quinzaine de places en bordure de la rue du Général de Gaulle au niveau du Centre médico-social et du Local J.

L'accès au groupe scolaire de la Châtaigneraie est également impacté. Afin d'assurer le fonctionnement normal de l'établissement et de sécuriser les entrées-sorties des enfants, diverses mesures ont été prises telles que le déplacement des arrêts de bus et la création d'un pédibus. Les parents ont été informés de toutes les modifications engendrées par le chantier. Une lettre explicative, accompagnée de 2 plans, a été distribuée dans le cartable de tous les écoliers avant les vacances d'hiver.

Autre changement : les points d'apport volontaire papier et verre, situés face à la mairie, ont été déplacés derrière la Poste. Le conteneur du Relais (collecte de vêtements et chaussures) a quant à lui déménagé au Quatrain.

Les travaux entraînent aussi des modifications sur la ligne régulière 31 du réseau Lila. Quelques ajustements de trajet et d'arrêt ont été apportés à la liaison Vallet-Nantes :

- l'arrêt "Église" est déplacé rue des Forges, devant l'école Sainte-Radegonde, dans le sens de circulation Vallet vers

Nantes ;

- l'arrêt "Château d'eau", situé rue des Épinettes, est suspendu dans les 2 sens ;
- l'arrêt "Les Épinettes" est décalé rue de Bretagne dans le sens de circulation Vallet vers Nantes;
- un nouvel arrêt provisoire supplémentaire a été créé : "Les Sablais", situé rue de Bretagne à 150 m du carrefour avec la rue du Sablais (horaires de passage sous l'aubette existante).

Pour finir, les sentiers piétonniers ont dû s'adapter :

- le départ de la randonnée "Circuit du Château" a définitivement été déplacé au parking des Platanes.
- une nouvelle sente piétonne ralliant le Parc de Belhâtre au groupe scolaire La Châtaigneraie sillonne l'espace boisé a été tracée pour contourner la zone du chantier.

Malgré tout, un chantier de cette ampleur occasionne inévitablement quelques désagréments. Une signalétique ludique et spécifique a été mise sur pied pour guider au mieux les Goulainais dans tous leurs déplacements et stationnements. Les liaisons douces sont à privilégier pour se rendre dans les commerces et services qui restent totalement accessibles durant toute la durée des travaux.

[Plus d'infos sur le projet de réaménagement du centre-bourg](#)